



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MONUMENT
HISTORIQUE**

DRAC NOUVELLE-AQUITAINE
CRMH – site de POITIERS

MONUMENTS HISTORIQUES EN TRAVAUX



PAMPROUX (Deux-Sèvres)

Halle

Inscrite au titre des Monuments historiques le 28 juin 2011

RESTAURATION GÉNÉRALE

Édifiée au début du XVIII^e siècle au cœur du village de Pamproux, la halle composée d'une structure en bois et couverte en tuiles, abrite depuis cette époque foires et marchés.

Aujourd'hui, elle conserve sa vocation première, mais accueille également diverses manifestations culturelles et festives, témoignant de son rôle dans la vie publique.

Les travaux concernent la restauration générale de la halle, inscrite au titre des Monuments historiques le 28 juin 2011.

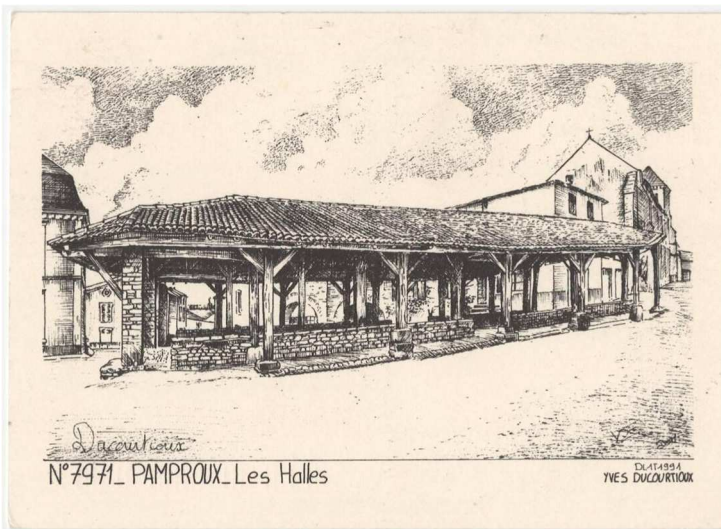
La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence AEDIFICIO - M. Stéphane Berhault, architecte du patrimoine.

Le coût total du projet est évalué à 300 000 €, subventionné par la Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 40 %, soit 120 000 €.

La commune bénéficie par ailleurs, dans le cadre du plan France Relance, d'une aide de la Préfecture des Deux-Sèvres au titre du DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) de 43 711 €.

La commune a également obtenu une subvention auprès du Conseil Départemental des Deux-Sèvres et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La Conservation régionale des monuments historiques – site de Poitiers (CRMH) et l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine des Deux-Sèvres (UDAP 79) accompagnent cette restauration dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique (CST).



Histoire et évolution de la halle, architecture

La construction de la halle remonte selon toute vraisemblance à l'an 1700, en remplacement d'une halle plus ancienne. Un registre ouvert à cette date indique la répartition des places affermées aux commerçants sur un plan.

De forme asymétrique, elle est couverte en tuiles canal par une toiture à deux longs pans, avec une croupe au sud-est encadrée de deux angles abattus, et à l'opposé d'un plan se terminant de façon rectangulaire avec deux rives droites.

La charpente se compose de trois vaisseaux, un central, deux latéraux, et de sept travées, délimitées par sept rangs de charpente, à l'exception d'un rang reposant sur quatre piles maçonnées de plan carré. Elle est assez peu contre-ventée longitudinalement.

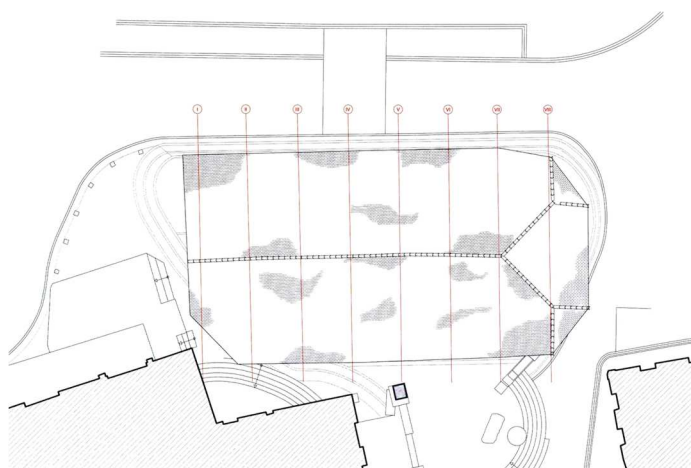
Des travaux de restauration de la charpente et de la couverture sont entrepris régulièrement à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, révélant déjà des problèmes d'aplomb, notamment un redressement en 1763 et 1828.

De plus, des modifications sont apportées au cours du XX^e siècle au volume général, notamment en 1997 pour la couverture et les places sous la halle, alors que celle-ci n'est pas encore protégée au titre des Monuments historiques.

Des murets maçonnés de séparation ou de clôture, sont alternativement démontés et reconstruits à des endroits différents au cours des différentes campagnes de restauration. Le sol est en pavés de grès.

62	42	41	24	18	14
61	43	40	23	17	13
60	44	39	22	16	12
59	45	38	21	15	11
58	46	37	20	14	10

57	47	36	19	1	9
56	48	35	18	2	8
55	49	34	17	3	7
54	50	33	16	4	6
53	51	32	15	5	
52		31	14		



Les désordres et les pathologies :

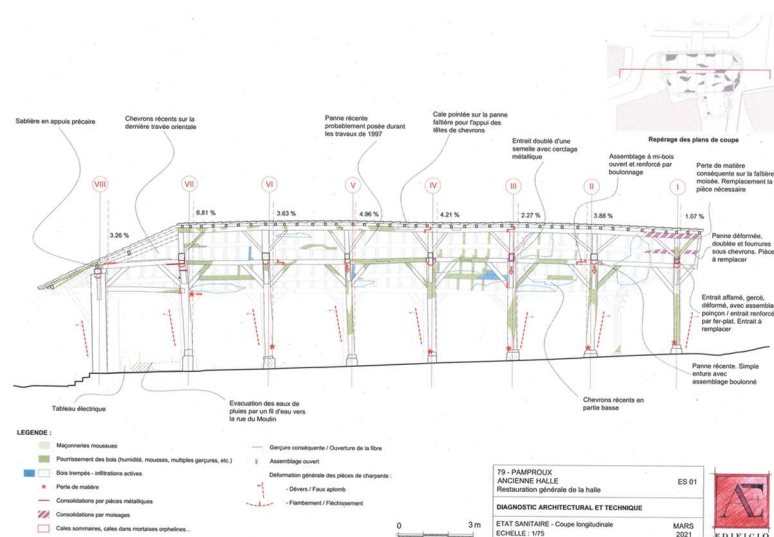
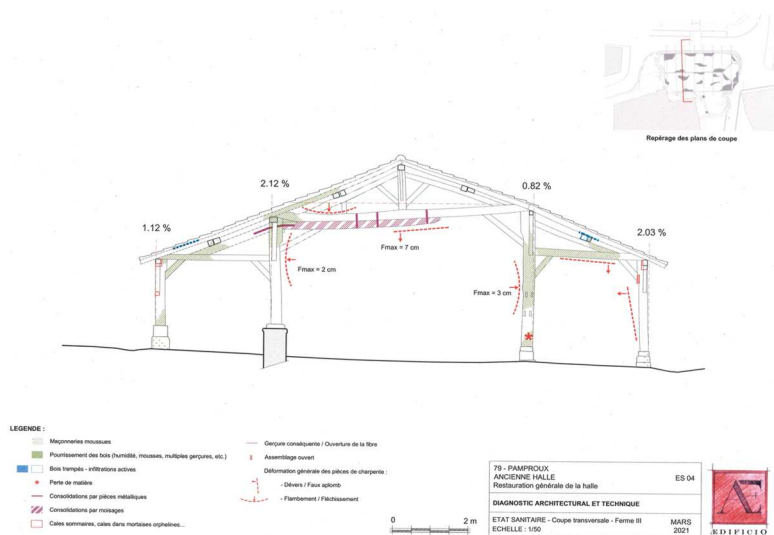
La Halle de Pamproux souffre de différentes pathologies structurelles et d'infiltrations d'eau dues aux désordres de la couverture.

Une étude-diagnostic, avec une campagne de relevé au scanner 3D réalisée en 2019 par l'agence Aedificio permet d'obtenir des informations précises sur les déformations des pièces de charpente et la structure générale de l'édifice.

La coupe longitudinale témoigne nettement d'un dévers général des fermes n°I et II vers l'Ouest et des fermes n° IV à VIII vers l'Est.

De construction pourtant classique, de nombreux emplois de bois de charpente pourraient expliquer la fragilité de sa construction dès sa conception. Ces bois peuvent provenir de la halle édifée à cet emplacement en 1700 et modifiée durant les trois siècles suivants, ou d'une halle plus ancienne qui se trouvait sur l'actuelle place de la Liberté.

On remarque par exemple d'anciennes mortaises orphelines sous un grand nombre d'entrails du vaisseau central. Ces mortaises semblent correspondre à l'emplacement d'anciens poteaux plus rapprochés.



Certains bois peuvent être affaiblis par le manque de matière, dû aux nombreuses mortaises, mais surtout, les pièces sont de sections et de longueur trop faibles par rapport aux emplacements qui leur ont été dévolus au sein de la nouvelle halle.

Ainsi, l'augmentation de la portée engendre la déformation des entrails, les pièces fléchissent, se déforment et sont renforcées au moyen de brides métalliques, moises ou doublages.

Les chevrons ne filent pas de l'égout jusqu'au faîtage, ils sont généralement en deux ou trois parties, reposant sur les pannes intermédiaires. Des cales reprennent parfois les chevrons trop courts.

Ces réparations anciennes portent atteinte au monument.

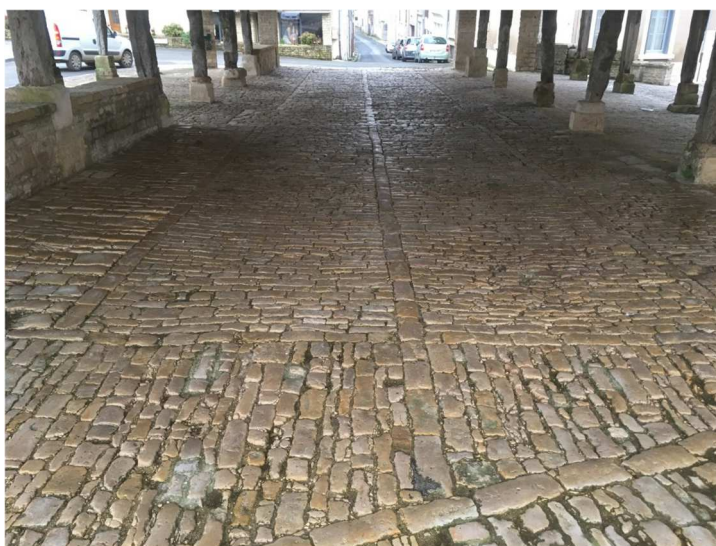
Par ailleurs, le mauvais état de la couverture, provoque de très nombreuses infiltrations, responsables de la dégradation importante des bois, aussi bien du voligeage que de la charpente.

Certaines pièces de bois gorgées d'eau sont brisées, mousse et champignons se développent. On peut noter également d'autres pathologies, comme l'éclatement des bois, la casse des chevilles et l'ouverture des assemblages.

Le voligeage présente deux états, l'un en sapin lasuré ne correspondant pas à une mise en œuvre traditionnelle et l'autre plus ancien en châtaignier.

La couverture est constituée de tuiles canal, avec arêtières et faîtage en tuiles demies-rondes scellées au mortier.

On remarque que le faîtage est réalisé à l'envers : chevauchement des tuiles vers l'Ouest, avec soulèvement possible par le vent dominant.



Les murets et le sol réalisés en 1997 sont en bon état de conservation et ne nécessitent que des interventions de nettoyage et reprise de joints.

L'installation électrique ne répond plus aux normes de sécurité actuelles.

Les travaux envisagés :

Le parti de restauration est de conserver la halle dans son apparence actuelle en supprimant les réparations anciennes insuffisantes et inesthétiques qui portent atteinte au monument.

Afin de conserver le caractère vénérable de cette structure, des solutions minimales seront proposées pour résorber les désordres structurels. Le mode opératoire retenu, en commençant par la dépose de la couverture vétuste, permettra d'alléger l'ensemble de la structure et d'intervenir plus facilement sur la charpente. Les opérations devront être le moins destructrices possibles, avec un minimum de démontage de la structure.

Les modifications apportées au volume de la toiture en 1997 seront conservées car elles visaient à restituer un état ancien de la halle. Il n'y aura pas non plus de modifications concernant les murets restitués à la même époque.

Une fois la charpente restaurée, une nouvelle couverture en tuile canal sera réalisée. Elle sera sur un voligeage refendu et disposé avec un recouvrement horizontal dit « en hérisson », qui correspond à une mise en œuvre locale observée sur diverses halles aux alentours, redonnant ainsi à l'édifice son caractère vernaculaire.



Les sols pavés et les murets seront conservés et restaurés partiellement. L'installation électrique sera refaite et une réflexion devra être également menée sur la mise en lumière.

Les travaux réalisés :

Le mode opératoire finalement retenu est la dépose complète de l'édifice. La structure bois est démontée en totalité et restaurée en atelier au sein de l'entreprise Cornillé. Tous les renforts métalliques et les moises sont supprimés. La restauration est réalisée dans le respect des méthodes de charpenterie ancienne et traditionnelle, trait de Jupiter pour la restauration des entrails, entures à enfourchement pour les pieds de poteau trop altérés. L'authenticité de la structure est préservée grâce à la conservation des pièces de bois anciennes, parfois avec leurs déformations.

Après remontage, une nouvelle couverture en tuile canal est réalisée. Elle est posée sur un voligeage disposé avec un recouvrement horizontal, dit « en hérisson » qui correspond à une mise en œuvre locale traditionnelle.

Les subventions apportées par la DRAC :

2022 – Restauration générale 300 000 € HT, subvention à 40 %, soit 120 000 €.

2021 – Etudes de maîtrise d'œuvre : 23 632,80 € HT, subvention à 40 %, soit 9 453,12 €

2020 – Etude-diagnostic 5 300 € HT subvention à 40 %, soit 2 120 €



Les intervenants par corps d'état :

MAÎTRE D'OEUVRE – ARCHITECTE DU PATRIMOINE

AEDIFICIO – Stéphane Berhault
11 rue du général Pierre
91540 MENNECY

CHARPENTE BOIS

CORNILLÉ CONSTRUCTION BOIS
ZA des 5 chemins
49140 CORNILLÉ-LES-CAVES

COUVERTURE – INSTALLATION DE CHANTIER – ÉCHAFAUDAGES

MAÇONNERIE

DAGAND ATLANTIQUE
285 Impasse de Malpelas
82710 BRESSOLS

Sources, bibliographie indicative :

AEDIFICIO, Stéphane Berhault, *diagnostic architectural et technique : l'Ancienne halle à Pamproux, dans les Deux-Sèvres (79)*, mars 2021

Permis de construire n° PC 079 201 22 H0010, Réfection de la couverture, restauration de la charpente et des dés en pierre, accord délivré le 21 juillet 2022.

Pour joindre la Conservation des Monuments historiques – site de Poitiers
Hôtel de Rochefort
102 Grand'Rue
CS 20553
86020 POITIERS Cedex

Téléphone 05 49 36 30 10

<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine>

Photos : Aedificio, UDAP 79, CRMH
Rédaction : Sylvie Plet-Duhamel, Christophe Bourel le Guilloux

Version : novembre 2024